

Le 20 septembre 2004

Compte rendu du CTPL du 09/09/2004

Premier C.T.P.L pour les trois représentants C.G.T issus des dernières élections. Ce C.T.P.L du 9/9/04 avait pour principal point du jour la restructuration du réseau local avec la fusion des trésoreries de BAGNAC et CAJARC avec la Recette Perception de FIGEAC : belle entrée en matière !

Siégeaient pour la CGT : F. BOURGEOIS / F. DOUGNAC / M.RABILLARD

A l'ordre du jour :

- ☞ Approbation du procès-verbal du 29 mars 2004
- ☞ Restructuration du réseau - fusion des trésoreries de BAGNAC et de CAJARC avec la Recette-Perception de FIGEAC
- ☞ Modification du règlement des horaires variables de la trésorerie de GOURDON.

A la demande écrite des représentants CGT, le point suivant a été rajouté a l'ordre du jour :

- ☞ Avenir et fonctionnement des permanences.

☞ Approbation du procès-verbal du 29 mars 2004

Le procès-verbal du 29 mars est approuvé à l'unanimité.

☞ Restructuration du réseau - BAGNAC et CAJARC

Avant ce CTPL et sur ce sujet, la section CGT avait entrepris plusieurs actions durant les derniers mois:

- Questionnaire auprès des personnels des trésoreries de – de 3 agents (déposé lors de visites de postes).
- Tracts d'information aux agents du département.
- Plusieurs courriers et contacts téléphoniques avec les élus concernés, concrétisés par plusieurs interventions (lettres de protestation, appels téléphoniques, délibérations, etc) pour marquer leur désaccord voire opposition aux projets de la Direction Locale.
- **Boycott du 1^{er} CTPL initialement prévu le 06/09/2004.**

Le T.P.G a donc confirmé sa décision de vouloir fermer les deux trésoreries précitées et leur rattachement à la Trésorerie de FIGEAC au 1/1/2005.

Les modalités de fonctionnement des ces deux nouvelles permanences sont les suivantes :

- **Deux demi-journées d'ouverture au public, à déterminer en concertation avec les élus**
- **Liaison par téléphone portable entre les élus et le Receveur de FIGEAC**
- **Les documents particuliers concernant les collectivités seront remis dès lors que la demande aura été faite au moins la veille du jour de l'ouverture de la permanence**
- **Possibilité pour élus et usagers de se rendre à la permanence ou à la R.P FIGEAC pour réaliser leurs opérations.**

Le T.P.G a décidé (*unilatéralement bien sûr...*) cette restructuration pour les motifs suivants :

- Faible charge de travail, poste à peu d'enjeu, fréquentation faible des guichets due au recentrage de nos missions et à la mise en place des nouveaux moyens de paiement (*« scier la branche sur laquelle on est assis ! »*).
- Pôle d'attraction naturelle constitué par la ville de FIGEAC auprès de BAGNAC et CAJARC (*distants respectivement de 15 et 25 kms de FIGEAC, les personnes se déplaçant difficilement apprécieront sûrement !*)
- Appartenance de la majorité des communes à la Communauté de Communes de FIGEAC-CAJARC.
- Vacance d'emplois au 1^{er} septembre 2004 pour les chefs de poste.
- Difficulté de gestion des postes à faible effectif en matière de congés, maladies....(*ceux à gros effectifs ne poseraient ils jamais problème ?...*)
- Technicité croissante des missions qui exigent plus de spécialisation, disponibilité des cadres A pour les conseils aux élus, évolution des comportements qui privilégient l'accessibilité à un service de qualité plutôt qu' à un service de proximité (*en résumé un gros poste spécialisé situé loin de chez vous est mieux à même de répondre à vos réponses qu'un petit poste généraliste situé près de chez vous : c'est sur, il n'y a qu'à voir avec quelle facilité on peut joindre la Sécu, la CAF ou, plus proche de nous, la Redevance TV...*)

NOTRE COMMENTAIRE : IL EST A NOTER QUE MONSIEUR LE T.P.G N'A JAMAIS DONNE LA VRAIE RAISON DE CES FERMETURES : **LA LOGIQUE FINANCIERE...**

Bien évidemment les représentants C.G.T se sont opposés à ces « restructurations », d'abord par la lecture de la motion ci-dessous :

MOTION CGT

Le C.T.P.L. de ce jour aborde la « restructuration » du réseau de proximité avec la fusion des trésoreries de CAJARC et BAGNAC avec la trésorerie de FIGEAC. Cette restructuration devrait en fait être nommée **DESTRUCTURATION** du réseau car la fusion de ces deux postes avec la R.P de FIGEAC signifie de fait leur prochaine fermeture.

La C.G.T s'oppose complètement à cette mesure pour les raisons suivantes :

- Une enquête interne de notre syndicat auprès des personnels des trésoreries de trois agents et moins a montré que 90% d'entre eux souhaitent continuer à travailler dans ces trésoreries. De plus il existe des demandes de mutation internes pour ces petites structures. L'argument de l'administration selon lequel on ne trouve plus de personnel (ou de ressources humaines selon un terme à la mode...) pour y travailler ne tient donc pas.
- Les contacts qu'a pu avoir notre syndicat avec les élus locaux montrent que ceux ci sont mis devant le fait accompli : au mieux, on les prévient des mesures déjà arrêtées mais jamais on ne les a associés à ces prises de décision. On assiste donc à un DIKTAT TECHNOCRATIQUE au mépris de toute démocratie de proximité que représentent tous ces élus.
- Quant aux populations de ces régions bientôt désertiques, devons nous encore en parler ? Nous semblons si loin des notions de service public que l'on nous a enseignés... Ces populations souvent vulnérables (des personnes âgées – nous ne disons pas encore séniors dans le LOT- ou des personnes à faibles revenus) ayant des difficultés à se déplacer devront donc aller chercher ce fameux service public à des distances de plus en plus longues. Rappelons également que l'on ne peut comparer les populations des campagnes aux populations des villes : le lien social (dont les administrations font partie intégrante) est beaucoup plus fort à la campagne tandis que les moyens de communication moderne (notamment Internet) ne sont que très peu employés. En bref, on préfère s'y parler directement plus tôt que par le biais d'un ordinateur.

Ces fermetures de petits postes montrent donc qu'elles n'obéissent qu'à seul et unique critère : LA LOGIQUE FINANCIERE imposée par la toute puissante doctrine néo-libérale. La casse en règle du service public et donc gratuit fait partie intégrante de cette doctrine : fermeture d'écoles, de bureaux de postes, de gendarmerie, d'agences EDF, de perceptions... la liste n'est pas exhaustive... Pour un département comme le LOT c'est une catastrophe : bientôt, notre région se résumera à une artère autoroutière la traversant du nord au sud entourée de déserts où de riches touristes pourront prendre leurs vacances enfin tranquilles... car il n'y aura plus personne !

Pourtant d'autres solutions existent, guère coûteuses au regard des profits enregistrés par ailleurs. La C.G.T défend avec force l'idée des maisons de services publics et financiers à compétences élargies. Le Trésor Public possède déjà un formidable réseau de proximité (avec des agents loués par tous). Utilisons le comme un atout et non comme un handicap ; Pour cela, il suffit juste de former les agents et d'adapter l'informatique existant.

Les solutions expérimentales (notamment le point MINEFI à BRETENOUX) montrent que le service public en campagne n'est vraiment pas inutile... Encore faut il le vouloir...

puis en contestant les arguments du T.P.G :

- Ces faibles charges de travail et cette petite fréquentation ont été provoquées par l'abandon de nos missions, par exemple l'épargne et l'activité fonds particuliers qui étaient l'avenir du Trésor il y dix ans...
- Cette restructuration constituera bien évidemment un inconvénient pour les élus (OPPOSES EN GRANDE MAJORITE A CE PROJET) qui ne disposeront que du Receveur de FIGEAC comme interlocuteur au lieu du Receveur actuel. **Qu'on nous explique comment avec 2 cadres A au lieu de 4 actuellement, le service rendu sera meilleur ?** Nous souhaitons également bonne chance à nos collègues de FIGEAC pour le nombre désormais impressionnant de collectivités à gérer...
- La distance séparant BAGNAC et CAJARC de FIGEAC sera également un sérieux handicap pour les personnes vulnérables (personnes âgées ou à faibles revenus ne pouvant se déplacer facilement). EN CELA, LA C.G.T DEFEND AVEC CONVICTION L'IDEE DU **SERVICE PUBLIC RENDU A TOUS** (notion d'universalité et d'égalité de traitement des usagers) A CONTRARIO DE MONSIEUR LE TPG QUI PRIVILEGIE LE TRAITEMENT DE MASSE EVIDEMMENT A UN MOINDRE COUT...
- L'existence de demandes de mutation internes pour la trésorerie de BAGNAC.
- Si le choix avait été laissé aux agents de CAJARC ceux-ci auraient préféré conserver leur affectation actuelle, ce qui n'est pas contesté par le Président.
- La spécialisation des tâches et la concentration sur de gros sites ne garantit en rien un meilleur service rendu à l'utilisateur. (re-CAF, Sécu...comme dit plus haut !)

Le représentant de FO intervient dans le débat pour reconnaître une partie de l'argumentation du Président et préciser qu'il ne s'opposera pas à sa décision même si il la regrette ...

VOTE SUR CE POINT DU JOUR :

- ADMINISTRATION : 4 Pour
- F.O : 1 Abstention (il manquait le 2eme élu pour un CTPL pourtant aussi important)
- C.G.T : 3 Contre

Avenir et fonctionnement des permanences

Les représentants C.G.T ont également déposé et soumis à un vote une motion (ci dessous) demandant la pérennisation des permanences (les 4 anciennes plus BAGNAC et CAJARC) ainsi que la mise à disposition de moyens informatiques correspondants pour y assurer un service public de qualité.

MOTION CGT

La C.G.T a demandé le 7 /9 à ce que soit ajouté à l'ordre du jour du présent C.T.P.L le point suivant :avenir et fonctionnement des permanences.

N'ayant pas eu de réponse de l'administration, nous nous permettons d'aborder ce point :

Nous demandons à ce que ces quatre permanences(SOUSCEYRAC, ST GERMAIN DU BEL AIR, LIVERNON et PAYRAC) et celles éventuellement à venir soient pérennisées dans leur structure actuelle. De plus, suite aux crédits récents alloués au département du LOT au titre du contrat de performance, nous souhaitons que ces permanences soient dotées d'ordinateurs portables et des liaisons informatiques correspondantes, permettant aux agents y travaillant d'accomplir leurs tâches quotidiennes tout en maintenant un service public de proximité et de qualité.

Concernant ces permanences, Monsieur le T.P.G, si il affirme ne pas s'être prononcé sur leur fermeture au public, a en tout cas confirmé leur prochaine fermeture juridique.

Malgré notre insistance concernant, notamment, **ST GERMAIN DU BEL AIR** (qui est, à ce jour, la plus fréquentée) et **PAYRAC**, il ne veut ni s'engager et donc refuse de voter sur leur pérennisation, ni allouer des moyens supplémentaires aux quatre anciennes permanences, arguant leur faible fréquentation.

LA C.G.T AFFIRME, AU CONTRAIRE, QUE CETTE FAIBLE FREQUENTATION EST DUE AU MANQUE DE MOYENS QUI VIDENT LES PERMANENCES DE TOUTE UTILITE ET A LA RARETE D'OUVERTURE AU PUBLIC...

Mais Monsieur le T.P.G. nous a affirmé que de part son expérience professionnelle, il connaissait mieux les permanences que les trois représentants syndicaux C.G.T (un qui a tenu une permanence, un qui travaille dans un poste à gestion conjointe et un perceuteur d'un petit poste...). A quoi sert donc notre expérience du terrain ?

Cependant, il ajoute que CAJARC et BAGNAC seront équipées, à titre expérimental, d'une liaison informatique et d'un fax.

La parité syndicale souhaite qu'hélios y soit aussi disponible dès que cela sera techniquement possible.

NOS COMMENTAIRES : *Le maintien de ces permanences (y compris désormais BAGNAC et CAJARC) dépendra donc de leur fréquentation. Sans moyens et rarement ouvertes, comment pourront elles remplir leur rôle de service public ?*

Modification des horaires variables de GOURDON

Les autres points du jour abordés ont été la modification des horaires variables de GOURDON

⇒ **adoptés à l'unanimité**

En questions diverses, FO demande des précisions sur l'utilisation des crédits récemment alloués au titre du contrat de performance :

⇒ **Ces crédits couvriront des moyens de fonctionnement.**

COMMENTAIRE GENERAL SUR CE CTPL : *tout le monde sait dans le département que la mission essentielle de Mr LEONARD à son arrivée était la restructuration du réseau lotois. Inutile donc de vouloir faire prendre les vessies pour des lanternes en donnant des arguments qui, soient ne tiennent pas la route et peuvent même parfois être qualifiés de « mauvaise foi », soient constituent des choix politiques d'un autre niveau !*

Même problème, concernant les CAP locales, de la décision de bloquer les agents venant d'être mutés ou nouvellement affectés dans un poste ou, sur un plan plus général, de la remise en cause du droit de grève au travers du soi disant service minimum ... Comment peut on dialoguer et négocier lorsqu'il n'y a personne en face qui le souhaite ou rien à discuter et négocier ? ? ?

Dans ce contexte ou la seule discussion possible devrait être d'accompagner les décisions de nos directions, que l'on ne vienne pas nous parler de « dialogue social ». Et que l'on ne compte pas sur la CGT pour se taire et promouvoir ce genre de syndicalisme ou il n'y aura bientôt plus rien ni personne à défendre !!!

**Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT.
Alors, je me syndique...**

Nom prénom :

Adresse administrative :

.....

.....

Grade : Echelon/Indice :

Temps partiel : Prélèvement automatique (o/n)

Date :

Signature

